Le Canard Enchaîné, 23 octobre 2019

Nicole Belloubet balance entre carte électorale et carte judiciaire

La note de la Chancellerie a suscité la fronde dans les villes concernées.

« S*TUPÉFACTION », « scandale », « instrumentalisation de la justice », « incroyable qu'une réforme se fasse en fonction de critères électoralistes »… Voilà quelques-unes des réactions « furieuses » d'élus et de syndicats de magistrats à la suite de la révélation par « Le Canard » (23/10) d'une note de la Chancellerie sur de futures suppressions de juges d'instruction dans de « petits » tribunaux qui pourraient être dictées par les scores électoraux de LRM dans les villes concernées.

Devant la commission des Lois de l'Assemblée nationale, le 23 octobre, Nicole Belloubet, la garde des Sceaux, a tenté de s'expliquer, évoquant « *un document d'aide à la décision* » et ajoutant : « *Comme dans toute décision politique, il y a des critères contextuels qui doivent être pris en compte, et, parmi ces critères contextuels, je crois qu'il serait irresponsable de ne pas dire qu'il y a des éléments politiques qui jouent.* » En clair : le « *critère contextuel* » des isoloirs va peser sur la carte judiciaire.

Ironie du score

Certes, la réforme en cours prévoit des regroupements lorsque les juges d'instruction ont moins de 50 dossiers par an à traiter. Mais, depuis l'annonce du projet, les magistrats déploraient un manque total de concertation avec certains de leurs chefs. Ils sont donc bondi à la vue du tableau listant 72 tribunaux agrémentés des résultats locaux du parti présidentiel. En toute logique, les élus non « Macron-compatibles » s'indignent et le font savoir, comme à Belfort, à Bar-le-Duc, à Castres ou à Carpentras, en passant par Avesnes-sur-Helpe.

En visite à Dax et à Mont-de-Marsan le 28 octobre, la ministre a dû préciser, dans « Sud Ouest », au sujet du topo de la Chancellerie : « *Ce n'est pas une note mais un mail adressé de cabinet à cabinet* (du sien à celui d'Édouard Philippe). » Un « *mail* » ressemblant tout de même furieusement à une « note » et comportant les éléments de langage, fournis par le directeur des services judiciaires, censés faire passer la pilule. « *Il y a eu des maladresses dans ce qui a été écrit* », a également cru bon d'ajouter Belloubet. Sans rire ? « *Les cabinets échangent de manière lapidaire…* » a-t-elle ajouté. A considérer le longueur du mail et le contenu ultra-détaillé du tableau, on a connu plus expéditif.

Enfin, assure la ministre, « *je fais bien la différence entre l'analyse politique – réalité du territoire au sens large –, qui me semble normale et indispensable pour une décision, et l'analyse partisane, qui n'est pas acceptable* ». Ouf ! n'est sûrement pour ça que seuls les résultats de LRM figurent au tableau ! Sans oublier ce passage du « *mail lapidaire* » :

« *Nous serions preneurs d'une réunion avec Xavier Chiaud et les experts des élections municipales de LRM « afin d'étudier « les communes potentiellement concernées qui représenteraient des cibles électorales pour les municipales » et de « faire différer les annonces par les chefs de cour des schémas retenus* ». L'indépendance de la justice en sort encore grandie.

Roman de Garde

« *De tels calculs ont toujours existé,* risque un haut magistrat, *mais personne n'était assez bête pour les consigner noir sur blanc. Avec ces révélations, le projet aura désormais du mal à passer !* »

Le 30 octobre, la garde des Sceaux est invitée à s'expliquer devant les sénateurs de la commission des Lois sur les « *critères de l'évolution de la carte judiciaire* ». « *Il s'agit vraiment d'une gestion politicienne et cynique d'un service public en fonction de résultats électoraux,* l'assaisonne par avance le sénateur socialiste Jean-Pierre Sueur. *Nous voulons comprendre comment c'est possible.* »

Pourvu que Belloubet ne se montre pas trop « *lapidaire* »…

Dominique Simonnot

Phoca PDF